

Élections CSE CEGEE 2023-2026

Nos engagements · Nos combats

Refuser la polyvalence comme remède à tous les maux !

En faisant le choix de supprimer 550 postes, la direction de la CEGEE s'est retrouvée en situation de n'avoir plus assez de salariés pour l'ensemble des postes à pourvoir. Incapable de renier le dogme de la baisse à tout prix des charges et du coefficient d'exploitation, elle a eu cette idée de génie : demander aux salariés d'exercer plusieurs métiers pour pallier les manques d'effectifs.

Une augmentation de la productivité à outrance

Au début du PMT, la direction a pensé qu'il suffisait d'accroître la productivité pour combler les départs. La productivité a augmenté très fortement, mettant dans certains cas les salariés dans des situations intenable : faire face à un volume de tâches grandissant et pallier une perte de compétences.

Des salariés dans des situations intenable

Pour certains « métiers », le retard dans le traitement des dossiers s'accroît en continu... Le pire est évidemment que cela se passe sans reconnaissance, ni en termes financiers, ni en termes de classification...

Des objectifs annoncés qui ne vont rien arranger

Cette situation est génératrice de charge de travail supplémentaire, de stress et de pression, au point que des collègues sont en arrêt maladie de longue durée, et ce qui s'annonce en termes d'objectifs n'augure rien de bon.

Une perte de compétences grave pour l'avenir

Comblant les manques en faisant réaliser des tâches relevant d'autres compétences métiers, par les salariés en place, en supplément de celles déjà effectuées, voilà la nouvelle organisation du back office. Prétendant une augmentation de l'employabilité, la Direction a demandé à chacun d'apprendre un nouveau métier en sus de celui exercé. Aujourd'hui, les manques sont tellement importants que c'est un troisième, voir un quatrième métier qui doit être appris et ce, en se formant via le dispositif AFEST qui a montré ses limites. Cette obligation de polyvalence semble gagner d'autres secteurs de l'entreprise. La CEGEE perd des compétences fondamentales ce qui est très inquiétant pour l'avenir.

Nous n'entendons pas laisser faire nos dirigeants. Désormais, nous nous appuyons sur la médecine du travail pour coordonner des actions visant à garantir la santé physique et mentale des salariés. Nous continuerons à utiliser notre droit d'alerte et nous interpellons la direction sur chaque situation qui fait peser un risque sur nos collègues...

**Du 6 au 12 janvier 2023 confirmez votre choix !
Votez et faites voter pour le Syndicat Unifié-Unsa !**